

Programme de Coopération Italie - France Maritime 2014 - 2020

Présentation de l'Axe 1, Lot 1

**Projets simples pour l'acquisition de services
par de nouvelles entreprises**

Axe 1, Lot 1

Projets simples pour l'acquisition de services par de nouvelles entreprises

Caractéristiques générales du Lot

Axe 1: Promotion de la compétitivité des entreprises dans les filières prioritaires transfrontalières

Objectif spécifique: Augmenter le tissu entrepreneurial des «micro, petites et moyennes entreprises» dans l'espace de coopération dans les filières prioritaires transfrontalières, liées à la croissance bleue et verte

Axe 1, Lot 1

Projets simples pour l'acquisition de services par de nouvelles entreprises

Caractéristiques générales du Lot (suite)

Priorité d'Investissement: 3A. Promouvoir l'entrepreneuriat, notamment en facilitant l'exploitation économique de nouvelles idées et en encourageant la création de nouvelles entreprises, notamment par le biais d'incubateurs d'entreprises

Allocation financière: total: 3.452.579,80 allocation FEDER – 2.934.692,83

Types de projets admis: Projets simples

Axe 1, Lot 1

Projets simples pour l'acquisition de services par de nouvelles entreprises

Typologies et exemples d'action

A) Aides aux actions de promotion/animation visant à favoriser l'émergence des filières prioritaires transfrontalières, liées à la croissance bleue et verte (acquisition de services, etc.)

Aa) Aides aux nouvelles entreprises pour l'acquisition de services de soutien aux entreprises (diagnostic, conseil pour l'accès à des structures spécialisées, accès aux réseaux de facilitateurs, études pour le positionnement commercial de produits, plans d'entreprise, études de prospective) dans les filières prioritaires transfrontalières, liées à la croissance bleue et verte

Axe 1, Lot 1

Projets simples pour l'acquisition de services par de nouvelles entreprises

Services et partenariat

Les **services** à activer devront être “transfrontaliers”, c’est-à-dire que le même service devra être utilisé conjointement par les entreprises participantes afin de réaliser le plan conjoint d’entreprise.

«Le frais d'acquisition» de services devront représenter «au moins 50%» du budget total du projet.

Axe 1, Lot 1

Projets simples pour l'acquisition de services par de nouvelles entreprises

Services et partenariat (suite)

Le **partenariat** pourra être composé par:

- a) «Nouvelles entreprises»**, établie et opérationnelle depuis moins de 2 ans
- b) «Entreprises innovantes»** qui n'est pas constituée de plus de 3 ans, faisant de l'innovation de produit, de service, de procédé ou d'organisation, ou créée sur la base d'un résultat de recherche, d'un brevet, ou de façon plus générale, d'une idée originale de business (en ce cas on fait référence à la phase de start-up qui se développe habituellement dans les trois ans à partir de la constitution)

Axe 1, Lot 1

Projets simples pour l'acquisition de services par de nouvelles entreprises

Services et partenariat (suite)

c) **«Facilitateurs»** qui seront chargés de soutenir la construction et la mise en œuvre du projet et qui:

- devront être clairement identifiés
- devront démontrer leur compétence sur chacun des territoires et une expérience en matière de promotion et de gestion de projets réalisés par des agrégations d'entreprises
- s'il s'agit d'entreprises, ils ne doivent pas répondre aux critères des années d'établissement fixés pour les nouvelles entreprises et les entreprises innovantes

👉 **Le bénéficiaire/facilitateur ne pourra pas être également fournisseur de services** de soutien au business des entreprises impliquées dans le projet, sous peine d'inadmissibilité de ces services

Axe 1, Lot 1

Projets simples pour l'acquisition de services par de nouvelles entreprises

Types de projets et caractéristiques des interventions

Actions Aa) → Projets simples mono-actions

Exemples d'interventions qui peuvent être financées

➤ Services de pré-incubation

analyse des risques de marché, technologiques financiers, aides à l'élaboration du plan d'entreprise, mise en œuvre de l'approche du «produit minimum commercialisable», aides à l'élaboration du modèle d'entreprise permettant d'identifier les avantages concurrentiels de l'entreprise, y compris pour de nouvelles formes d'entrepreneuriat social, accueil et orientation, protection de la propriété intellectuelle, etc.

Axe 1, Lot 1

Projets simples pour l'acquisition de services par de nouvelles entreprises

Types de projets et caractéristiques des interventions

Actions Aa) → Projets simples mono-actions

Exemples d'interventions qui peuvent être financées (suite)

➤ Services d'incubation

mise en relation avec des partenaires potentiels, recherche de financements, y compris levée de fonds/crowdfunding/crowdsourcing, coaching et suivi, services logistiques et administratifs, etc.

Axe 1, Lot 1

Projets simples pour l'acquisition de services par de nouvelles entreprises

Types de projets et caractéristiques des interventions (suite)

Actions Aa) → Projets simples mono-actions

Exemples d'interventions qui peuvent être financées (suite)

➤ Services de post-incubation

innovation et marché, stratégies marketing et commerciales, contrôle de gestion, storytelling et pitch, études de marché, formation, certification de la qualité des produits et des systèmes de gestion, mise en réseau de filière, services logistiques destinés aux activités promotionnelles et/ou commerciales sur des marchés cibles, etc.)

Axe 1, Lot 1

Projets simples pour l'acquisition de services par de nouvelles entreprises

Indicateur de résultat du Programme

- Nombre d'entreprises enregistrées dans les secteurs suivants: industrie, commerce, transport, hôtellerie, restauration, services aux entreprises

Indicateurs de output/réalisation du Programme

- Nombre d'entreprises qui reçoivent un soutien (IC1)
- Nombre de nouvelles entreprises qui reçoivent un soutien (IC5)
- Nombre d'entreprises qui perçoivent des subventions (IC2)
- Investissements privés en complément d'une aide publique aux entreprises (subventions) (IC6)

Axe 1, Lot 1

Projets simples pour l'acquisition de services par de nouvelles entreprises

Bénéficiaires : qui peut participer ?

- PME et micro entreprises (également sous forme associée) y compris les ports de plaisance
- Universités
- Centres de recherche publics et privés, parcs scientifiques, centres d'innovation, etc.
- Organismes publics intervenant en faveur des entreprises
- Associations professionnelles ou des représentants du secteur public ou privé

Bien que la liste ci-dessus soit indicative et non-exhaustive,
les grandes entreprises ne peuvent pas participer au présent lot

Axe 1, Lot 1

Projets simples pour l'acquisition de services par de nouvelles entreprises

Dimension financière & Durée des projets

Dimension financière

Projets simples: jusqu'à un maximum de 600.000,00 (FEDER)

Nota bene: le budget total du projet doit prévoir une part de cofinancement

Durée des projets

Maximum 24 mois